2 octobre 2000

00.152
ad 99.008

Postulat de la commission "Transports publics"

Préétude pour un transport collectif rapide entre le haut et le bas du canton

Le Conseil d'Etat est invité à étudier la faisabilité d'un moyen de transport collectif rapide et performant (de type métro) entre le Haut et le Bas du canton (gare de La Chaux-de-Fonds / gare de Neuchâtel), avec un arrêt intermédiaire au Val-de-Ruz.